

# ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES **(!!! CHANGEMENT D'HORAIRE !!!)**

Voici le programme des activités pour le **premier semestre** (du 10 septembre au 31 janvier). Les inscriptions pour le premier semestre se font du 25 août 2025 au 8 septembre 2025 et courent jusqu'au 31 janvier 2026. Nous nous permettons de vous rappeler que **SEULE une absence justifiée par un certificat médical ou une copie** peut entraîner une récupération ou un remboursement. Ce certificat est à remettre aux professeurs qui s'occupent des activités. Pour les enfants qui participent **régulièrement aux activités du mercredi, la garderie entre 12H et 14H ne sera pas facturée.**

## A. LES MERCREDIS DE 13H30 À 15H30.

### 1. NATATION et SPORTS

- **Pour les 1ères et 2èmes** : apprentissage aux jeux de ballon, des jeux spatio-temporels, d'équipes, relais...
- **Pour les 3èmes, 4èmes, 5èmes et 6èmes** : tir à l'arc, ping-pong, jeux dans une salle de gym, apprentissage des sports d'équipe et de ballon : handball, basket-ball, mini-foot, baseball ...
- **Pour tous** : bassin de natation entre 13h30 et 14h30. **Le port du bonnet est OBLIGATOIRE. Les professeurs ne prêtent pas d'affaires pour la piscine.**
- **Pour tous** : en cas de mauvais temps, le sport sera remplacé par un ciné-club sur un écran de 2m sur 2m.

Attention, si le nombre total des enfants faisant l'activité sports – natation dépasse 56 élèves, tous les enfants ne pourront pas aller à la piscine (règlement de la piscine). Nous ferons donc une tournante entre les enfants en fonction de l'organisation des groupes. Certains enfants pourraient avoir 2H de sports consécutives.

Tous les enfants doivent quand même avoir leur sac de piscine car la décision se prendra chaque mercredi en fonction du nombre de présents.

En cas de très beau temps, nous irons au parc avec tous les enfants pour manger une glace et profiter de la météo.

**Le dernier mercredi avant les vacances de Noël**, un ciné-club avec une dégustation sera organisé à la place des activités classiques. Les enfants peuvent amener leurs affaires de piscine pour la deuxième heure si le film ne les passionne pas.

### 2. BRICOLAGE ET CUISINE

**Ces deux activités seront faites en alternance en fonction de la période et des idées du professeur.**

Divers procédés et techniques sont proposés aux enfants dans le but de développer leur sens artistique. Ils emportent à la maison leur "chef-d'œuvre" terminé. Les enfants sont initiés à l'art culinaire. Ils dégustent ensuite les préparations. Un livre de recettes et conseils est composé au fur et à mesure des mercredis en fonction des demandes des enfants. Toutes ces activités peuvent **salir les vêtements**, veillez donc à **habiller vos enfants en conséquence** pour éviter les mauvaises surprises.

En cas de très beau temps, nous irons au parc avec tous les enfants pour manger une glace et profiter de la météo.

**Le dernier mercredi avant les vacances de Noël**, un ciné-club avec une dégustation sera organisé à la place des activités classiques. Les enfants peuvent amener leurs affaires de piscine pour la deuxième heure si le film ne les passionne pas.

## B. COURS DE DANSE MIXTE DE 12H30 à 13H30 (lundi – mardi – jeudi – vendredi)

Ce cours consiste en une séance de danse sur une musique rythmée et contemporaine.

**Le jour de participation de votre enfant vous sera communiqué ultérieurement.**

Les cours débutent aux alentours du 15 septembre 2025. Ils se limitent à 16-17 enfants.

Le paiement peut se faire en une seule fois pour une somme de 100 € ou en 2 tranches.

La tranche du premier semestre s'élève à 57 € (celle du 2<sup>ème</sup> semestre s'élèvera à 53 €).

Le **repas chaud est possible** ce jour-là.

En espérant que l'éventail d'activités que vous trouverez dans le programme ci-joint permettra un choix judicieux à votre enfant, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

M. Nandrin, Directeur du Collège St Pierre de Jette (section primaire)

# BULLETIN D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES (PREMIER SEMESTRE)

Je soussigné(e) .....  
parent de .....  
inscris mon fils/ma fille né(e) le ..... âgé(e) de ..... ans  
Classe: .....

## 1. LES MERCREDIS APRES-MIDI DE 13H30 A 15H30 (!!! CHANGEMENT D'HORAIRE !!!)

**!!! OBLIGATION de faire la même activité durant TOUT UN MOIS !!!**

	SEPT.			OCTOBRE			NOVEMBRE				DEC.			JANVIER			
	10	17	24	01	08	15	05	12	19	26	03	10	17	07	14	21	28
SPORTS - NATATION																	
CUISINE/BRICOLAGE																	

Les activités de moins de 10 enfants risquent d'être annulées. De même, afin de permettre le bon déroulement des activités, un nombre limite d'inscriptions sera autorisé. Les premiers inscrits seront donc prioritaires.  
Les enfants doivent rester dans les ateliers dans lesquels ils se sont inscrits. Un changement en cours de semestre ne peut se faire qu'avec l'accord des professeurs responsables et pour des raisons médicales.

### A compléter obligatoirement (Biffer la mention inutile)

- Après les activités, mon enfant peut rentrer seul(e)
- Après les activités, nous venons le (la) rechercher vers .....h et sera repris par .....

## 2. DANSE MODERNE

Prix : 57 € (pour le premier semestre de septembre à janvier inclus).  
100 € (pour l'année complète de septembre à juin inclus).

**!!! S'il y a plus de demandes que de places, les premiers inscrits seront prioritaires !!!**

## 3. PAIEMENT

A. **!!! Le mercredi 27/08 : GARDERIE** (payante de 14h à 16h) = 2,5 € !!!

B. **!!! Le mercredi 03/09 : GARDERIE** (payante de 14h à 16h) = 2,5 € !!!

+

C. Les activités du mercredi (17) : ..... x 5 € = ..... €

D. La danse : .....€

**CI-JOINT LA SOMME TOTALE DE : ..... €**  
(Ayez l'amabilité de payer en espèces)

Signature et date :